



*Communiqué de presse  
Paris, le 23 juin 2017*

## **L'État mobilisé pour une meilleure prise en charge des migrants à Paris**

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Michel Cadot, a bien pris en compte les inquiétudes que la maire de Paris a communiquées dans un courrier relayé par la presse, sur l'augmentation du nombre d'arrivées de migrants à Paris depuis quelques semaines.

Le préfet de région rappelle que le centre de premier accueil (CPA), ouvert le 10 novembre dernier, complète un dispositif d'hébergement et d'accompagnement d'une ampleur très significative mis en place en Ile-de-France depuis 2015, qui accueille aujourd'hui environ 9 000 personnes.

Il précise que le CPA remplit pleinement son rôle de porte d'entrée régulée dans le dispositif d'accueil, puisque depuis son ouverture, le CPA a permis à plus de 12 000 personnes relevant de la demande d'asile de bénéficier d'une orientation vers un hébergement adapté. Doté d'une capacité d'hébergement temporaire dédiée aux hommes majeurs, il permet aux personnes accueillies de bénéficier d'un diagnostic sanitaire et social, puis d'une orientation adaptée vers l'hébergement après examen de leur situation administrative.

Compte-tenu des difficultés constatées actuellement, le préfet tient à faire savoir que les services de l'État sont pleinement mobilisés pour renforcer la fluidité des prises en charge et pour améliorer rapidement les conditions d'accueil des personnes aux abords du centre, comme dans l'ensemble du dispositif dédié mis en place en Île-de-France : gestion de la file d'attente, coordination entre les différents partenaires, renforcement des maraudes, suivi et accompagnement des personnes accueillies, point sur la situation administrative des différents catégories de demandeurs d'asile...

*« Tous les services de l'État sont au travail conformément aux instructions du ministre d'État, ministre de l'Intérieur et du ministre de la Cohésion des territoires. Nous allons dans les jours qui viennent, mettre en place des mesures concrètes qui permettront d'accueillir dans de meilleures conditions toutes les personnes qui se présenteront »* a souligné Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

*.../..*

Depuis son ouverture le 10 novembre dernier, le CPA a permis d'héberger plus de 12 000 personnes :

- 2 094 mineurs isolés
- 1 127 femmes seules et familles
- 8 884 hommes célibataires hébergés sur place dans la Halle. 6 751 en sont sortis via une orientation en structure adaptée.

Pôle santé :

- 3 852 bilans infirmiers
- 2 964 consultations médicales
- 508 consultations psy

### **Contact presse**

**Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75\\_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)